

Publié le 7 novembre 2013

La transition environnementale : quels leviers d'un développement territorialisé dans les Outre-mer?

La matinée s'est attachée au cours de deux séances à répondre à la problématique de la transition environnementale : quels leviers d'un développement territorialisé dans les Outre-mer ?



La première séance « **Viser l'autonomie énergétique dans les régions ultramarines ?** » a été consacrée au seul volet énergétique, et notamment à la question de l'autonomie énergétique. Questionnement qu'il a fallu replacer dans le contexte différent de chacun des territoires ultramarins. **Céline Mazé**, chargée de mission énergie et compétitivité à la Délégation générale à l'Outre-mer, a dressé un bilan des débats régionaux sur la transition énergétique, en soulignant les potentiels et contraintes de chaque territoire. Elle a aussi détaillé la feuille de route du ministère des Outre-mer, définie le 10 juillet dernier.

Daniel Robin, vice-président du Conseil régional de Martinique et président de la Sem [Energie de Martinique](#), a présenté cette Epl récente et ses objectifs. Il s'agit d'en faire le levier opérationnel pour la stratégie énergétique de la Martinique autour de trois pôles : le solaire, la géothermie, et la biomasse. **Gil Brial**, conseiller de l'Assemblée de la Province Sud de Nouvelle Calédonie et vice-président de la [Secal](#) a apporté le point de vue d'un aménageur qui développe des fermes éoliennes et solaires, mais il a insisté sur les problématiques de tarifs d'achat et des modes d'usage (utilisation des transports en commun). **Stéphane Mauduit**, responsable projets énergie renouvelable Département Energie-Environnement à la Caisse des dépôts, a évoqué les freins techniques, et aussi la nécessité d'aborder le questionnement de l'efficacité énergétique dans son intégralité de la production d'énergies renouvelables à la rénovation de logement et aux politiques de déplacement. Il a lui aussi rappelé la nécessité de s'appuyer sur les réalités locales. La séance **Ressources locales**

et besoins locaux : quels circuits courts ?, qui a suivie, a interrogé les freins et leviers à la sauvegarde et au développement de circuits économiques courts, avec l'exemple de l'utilisation de matériaux locaux dans la construction et la mise en place d'une filière de restauration collective. **Florence Presson**, adjointe au maire de Sceaux, a présenté cette filière. La Spl [La Cuisine de Montrouge-Sceaux](#), nouvellement créée, préparera des repas, avec des produits locaux, à destination des enfants scolarisés et de personnes âgées. Cet exemple métropolitain a tenu le pari de démontrer comment l'investissement d'une collectivité locale pouvait dynamiser l'activité économique locale. L'utilisation des matériaux locaux a été exposée au travers d'un aperçu de Mayotte et surtout de celui de la [Sim](#). Son président **Issihaka Abdillah** a décrit le cas des briques de terre autrefois utilisées dans la construction, mais aussi l'impossibilité de son emploi actuellement à cause des règles métropolitaines. **Xavier Daniel**, directeur du développement chez Cerqual, a continué de questionner l'utilisation des matériaux locaux ; et surtout de l'application des normes métropolitaines dans les territoires ultramarins. Il n'a pas oublié de rappeler les économies d'énergie et d'eau que représentent des logements certifiés HQE.